



Organisation de sorties en triporteur

# Charte de l'Association "Les Petites Fugues"

## Préambule

L'association **Les Petites Fugues** a pour mission d'offrir des moments d'évasion, de liberté et de lien social aux personnes âgées ou en situation de handicap à travers des balades en vélos triporteurs. Cette charte définit les valeurs et les engagements que chaque Membre Actif accepte de respecter pour garantir la qualité et la pérennité de notre action.

Avant de pouvoir conduire les triporteurs de l'Association, il faut être Membre Actif de cette dernière. Il faut également être en possession du permis de conduire (Cat M).

## 1. Engagement et Rayonnement

Le Membre Actif est l'ambassadeur de l'association sur le terrain.

- **Présence et fiabilité** : En tant que Membre Actif (participant de manière présente), je m'engage à honorer les rendez-vous pris ou à prévenir les personnes concernées le plus tôt possible en cas de retard ou d'empêchement.

- **Cadre institutionnel** : Aucun Membre Actif ne peut prendre l'initiative de solliciter ou d'accepter des mandats pour l'Association "Les Petites Fugues" (nouveaux partenariats, événements, contrats de prestation) sans l'aval formel du Comité.

- **Représentation** : Je représente les Petites Fugues ainsi que les instituts qui font appel à l'Association auprès de nos clients et du public. Je communique et conduis de manière prudente et courtoise.

## 2. La Sécurité : notre priorité absolue

Rien n'est plus important que l'intégrité physique de nos passagers, des tiers et des membres de l'Association.

- **Maîtrise technique** : Je m'engage à ne transporter des passagers qu'après avoir maîtrisé la conduite du triporteur. Celle-ci doit être validée par le Président de l'Association ou une personne déléguée par le Comité.





Organisation de sorties en triporteur

- **Prudence routière** : Je respecte le code de la route. Je prête une attention particulière au comportement des autres usagers et donne la priorité aux piétons ;

- **État du matériel** : Je vérifie l'état général du triporteur avant chaque départ (freins, pneus, batterie). Je rapporte au Comité toute défaillance technique qui apparaît pendant ou après les balades. Je m'assure que le matériel sera opérationnel pour les prestations suivantes. Dans le cas contraire j'en informe sans tarder le Comité.

- **Contact** : Je ne pars en balade qu'après avoir échangé nos coordonnées avec une personne responsable de l'institut ou de la famille du bénéficiaire, si ce dernier est en situation de dépendance. Cette personne de contact doit être atteignable pendant la durée de la prestation et capable de venir chercher ou d'organiser le rapatriement du bénéficiaire en cas de problème technique.

### 3. Le bien-être des passagers

**Une fois la sécurité assurée, notre but est de créer un moment convivial et de bien-être pour nos passagers.**

- **Écoute et bienveillance** : Je m'adapte au rythme du passager, à ses envies de calme ou de discussion.

- **Confort** : Je veille à ce que le passager soit installé confortablement (couvertures, protection contre le vent, la pluie ou le soleil).

- **Respect de la dignité** : Je traite chaque personne avec le plus grand respect, quelle que soit sa situation de dépendance.

### 4. Éthique et Confidentialité

- **Discrétion** : Dans le cadre de nos sorties, je peux être amené à entendre des informations personnelles. Je m'engage à respecter une confidentialité totale sur la vie privée des passagers ou des instituts dont ils sont pensionnaires.

- **Droit à l'image** : Les photos prises des passagers ne pourront être transmises ou publiées sur les réseaux sociaux sans l'accord explicite du Comité et le consentement du passager ou de son représentant légal.

